

BARBERAZ



Commune de Barberaz
Savoie

Des informations bien utiles!!

Bruit : respectons les autres !

Dans le cadre du bien vivre ensemble, il est nécessaire de rappeler les horaires pendant lesquels le bruit est toléré. Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Seules les entreprises de travaux publics disposent d'une dérogation pour leurs chantiers, dérogation qui ne s'applique pas aux activités de bricolage !



	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche et jours fériés
matin			8h30 à 12h00			9h00 à 12h00	10h00 à 12h00
après-midi			14h00 à 19h30			15h00 à 19h00	

Entretien des espaces verts privés

Chaque propriétaire est tenu de réaliser l'entretien des espaces verts lui appartenant, dès lors que ceux-ci débordent sur le domaine public ou chez leurs voisins ou peuvent être la cause d'accidents en restreignant la visibilité.

La taille des haies, notamment, doit être réalisée régulièrement.

De la même façon, le brûlage des déchets verts est formellement interdit, ceux-ci pouvant être broyés en utilisant le broyeur mis à disposition gratuitement par Grand Chambéry (renseignements auprès du service urbanisme de la mairie 04 79 60 74 90) ou déposés dans l'une des déchetteries de l'agglomération (celle de La Ravoie étant la plus proche, ouverte le dimanche matin !).



Propriétaires de chiens : votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux.

Pour permettre la distribution de votre courrier, tout en protégeant votre facture, merci de vérifier que :

- * votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété,
- * votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de votre propriété,
- * d'apposer (sans obligation) un sticker fourni par La Poste informant la présence d'un chien.



LA POSTE

Deux nouveaux médecins s'installent à Barberaz !!

Notre commune va accueillir dès le 19 septembre prochain, deux nouveaux médecins généralistes qui s'installeront au pôle Chantal Mauduit, route de la Villette - 04 79 68 92 95.

Ces deux praticiens, messieurs Xavier GRANGER et Emmanuel PLANEL, viennent compléter l'offre médicale sur Barberaz ou exercent déjà Mesdames Marjorie Drouot, Astrid Jacoud, Amandine Lonchambon et Messieurs Grégoire Dhuick et Florian Truong. Nous leur souhaitons la bienvenue !



Nom	adresse - téléphone
DHUICK Grégoire	66 route d'Apremont - La Fabrik - 04 79 75 58 35
DROUOT Marjorie	66 route d'Apremont - La Fabrik - 04 79 27 17 96
GRANGER Xavier (nouveau)	route de la Villette - Pôle Chantal Mauduit - 04 79 68 92 95
JACOUD Astrid	66 route d'Apremont - La Fabrik - 09 75 23 17 96
LONCHAMBON Amandine	66 route d'Apremont - La Fabrik - 09 75 23 17 96
PLANEL Emmanuel (nouveau)	route de la Villette - Pôle Chantal Mauduit - 04 79 68 92 95
TRUONG Florian	66 route d'Apremont - La Fabrik - 04 79 75 58 35

Les séances de cinéma seniors reprennent !!

Les séances auront lieu au cinéma «Le Challenger» à Challes les Eaux à 16h00.

Un ramassage en bus est prévu. Rendez-vous à 14h50 sur le parking des Bauges (anciennement paysager).

Une participation de 4 € est demandée pour chaque séance (transport offert), réservée aux plus de 65 ans.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en appelant la mairie au 04 79 33 39 37 (service social).

Le film «Une belle course» est déjà programmé pour la séance du 13 octobre.

Jeudi 13/10/2022

Jeudi 17/11

Jeudi 15/12

Jeudi 12/01/2023

Jeudi 2 février

Jeudi 9 mars

Jeudi 6 avril

Du nouveau pour la saison de chasse 2022/2023 à Barberaz !

Dimanche 11 septembre, c'est l'ouverture de la chasse.

Cette année, deux nouveautés :

* Suite à la demande du Maire, l'association de chasse a accepté de déplacer les jours de chasse du mercredi au jeudi.

* Mise en place de l'application Land Share de localisation de battues en temps réel (en cours de déploiement en Savoie).

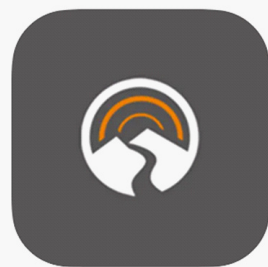
Jours de chasse
Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés
du 11/09/2022 au 29/01/2023 au soir

Land Share : mais qu'est-ce-que-c'est ?

Les chasseurs de Barberaz renseignent en temps réel les zones de battue qui sont alors visibles sur l'application. Toute autre personne équipée de cette application ouverte avec localisation activée, reçoit une notification à l'approche d'une zone de battue (800 m).

Le dispositif n'a pas vocation à empêcher l'accès à la zone de chasse.

Il permet simplement d'obtenir une information immédiate et de qualité.



Land Share application
gratuite
sur Play Store
et App Store